



Editorial

La Lettre du Moulleau se veut être un vecteur d'information, de communication et d'amélioration. Je voudrais vous remercier pour toutes les réponses que vous avez apportées à notre enquête "Bruit-Sécurité" et dont vous trouverez ci-après le compte rendu.

Nous allons transmettre ces résultats à la Mairie pour qu'elle apporte des solutions aux problèmes de sécurité : cohabitation piétons - cyclistes, vitesse excessive des voitures, délinquance ainsi qu'au tapage nocturne.

D'autre part nous ne manquerons pas d'être vigilants sur deux sujets importants pour notre devenir qui sont le SCOT et le Parc Naturel Marin. Des discussions et des recours sont engagés et nous ne manquerons pas de vous tenir informé. Nous avons le privilège de résider sur le "Bassin", soyons-en les défenseurs.

Le soutien que vous portez à notre Association est un réconfort pour toute l'équipe que j'ai le plaisir d'animer et nous pousse à aller toujours vers l'avant.

Joyeuses fêtes à tous.

Pierre M. TETARD, Président



QUESTIONNAIRE BRUIT ET SECURITE

Depuis des années, les problèmes de bruit et de sécurité constituent des sujets de doléances réguliers au cours de l'assemblée générale de notre association et de débats dans nos contacts avec la Municipalité.

Ils étaient essentiellement localisés autour des bars de l'avenue Notre Dame des Passes, du kiosque à musique et du boulevard de la Côte d'Argent.

La situation a évolué avec la signature en 2010 d'une charte de bruit signée entre la ville et les trois bars de l'avenue. Les animations organisées par le Comité Moulleau Village se terminent par ailleurs maintenant à 23h et plusieurs résidents du Moulleau nous avaient manifesté leur satisfaction de pouvoir dormir un peu plus.

D'autres problèmes préoccupants étaient apparus, il paraissait donc souhaitable de faire le point et c'est la raison pour laquelle nous vous avons proposé de remplir un questionnaire écrit simple concernant les problèmes de bruit et de sécurité ressentis par vous dans le Moulleau et sur la plage.

Nous avons enregistré 59 réponses dont 38 reçues lors de l'Assemblée générale. Ce chiffre confirme l'intérêt que vous portez à cette initiative : 55% des participants à l'assemblée générale ont répondu, la démarche a été perçue comme très positive par de nombreux adhérents et a suscité bon nombre de commentaires "libres".

Le nombre de réponses peut paraître faible, mais si on les analyse de près, c'est tout le contraire. En effet, les questionnaires retournés l'ont été exclusivement par des résidents qui se plaignent. En répondant, ils ont voulu manifester leur mécontentement, voire confirmer leur exaspération sur des sujets qui ont déjà fait l'objet de nombreux débats.

.../...

Association des Propriétaires et Résidents pour la Sauvegarde du Moulleau

188 Bd de la Côte d'Argent 33120 ARCACHON

APRSMoulleau@gmail.com

« Elle a pour but de défendre le site naturel du Moulleau, son style, la qualité de l'environnement, son front de mer, sa jetée et sa plage, son écologie et son lieu de détente pour tous.

Elle doit aussi permettre à ses Membres d'échanger des informations sur les projets d'aménagements du Moulleau, d'exprimer leurs opinions et d'en faire part aux pouvoirs publics en veillant, d'une façon générale, à ce que le caractère naturel du site soit sauvegardé. » (Extrait de l'article 1 des statuts)

Le nombre de réponses est dû en fait à deux raisons :
- D'une part, la période de fin-juillet/début-août est excellente pour informer tous les résidents mais ils ont en général de la famille et il ne faut pas trop leur demander de répéter ce qu'ils nous disent chaque année.
- D'autre part, le Moulleau est globalement un quartier calme et il aurait été très surprenant d'avoir un grand nombre de réponses.

Malgré tout, il s'agit d'un échantillon de taille trop réduite pour permettre une étude statistique fine et un croisement des résultats de sous-groupes (éléments de quartiers par exemple, ce qui aurait pu être intéressant). Nous n'avons donc retenu qu'un certain nombre de faits indiscutables :

Dates de séjour des résidents : week-end et /ou vacances 44 réponses sur 59, le quart restant est composé de résidents permanents ou non précisé.
Calendrier et horaires des nuisances : essentiellement juillet et août, tous les jours de la semaine avec toujours une recrudescence en fin de semaine, en soirée et surtout après 3 heures du matin (sortie de " boîtes ").
Localisation des problèmes : essentiellement le centre du Moulleau, le Boulevard de la Côte d'Argent, la jetée et la plage mais certains propriétaires habitant des rues supposées calmes ressentent quand même des nuisances.

Sécurité : c'est le principal problème signalé (41 réponses). On note par ordre de fréquence décroissant :
- Cohabitation cyclistes et piétons sur les trottoirs/pistes cyclables (22), ce problème nouveau n'est donc pas négligeable
- Délinquance et incivilités diverses (19) : portail incendié, etc.
- Circulation vitesse excessive à l'entrée du Moulleau plus que refus de priorité dans les passages piétons
- Vols et cambriolages

Chenilles processionnaires

Connaissez-vous le moyen non toxique, le plus simple et le plus efficace pour lutter contre ces chenilles urticantes? C'est la mésange et principalement la mésange charbonnière. Elle a besoin d'une alimentation riche en chenilles, va percer les nids en hiver pour manger les larves mais s'attaque aussi en été aux chenilles sur le sol. En période de reproduction, un couple de mésanges peut éliminer des centaines de chenilles par jour. L'idéal est de poser un nichoir à l'automne, mais il sera sans doute rapidement occupé si vous le faites avant les grands froids. Un nichoir à plateau comportant un trou de 32 mm donnera les meilleurs résultats. Pour sa localisation, vous trouverez des informations détaillées sur Internet ou avec votre nichoir.

Infos pratiques

Travaux bruyants de bricolage et jardinage (Arrêté préfectoral du 22-09-2008)
Autorisés jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
Dimanche et jours fériés de 10h à 12h

- Incivilités sur la plage : feux, détritus, jet de seringues, vols, intrusions dans les jardins ou les maisons riveraines, chiens ...
- Altercations lors du débarquement/embarquement sur la plage ou la jetée de passagers des bateaux.

Bruit : (36 réponses)

- Tapage nocturne : (31) La fermeture définitive, ou plus précoce dans la soirée, des restaurants et débits de boisson, a amélioré ce problème cette année mais les incidents ponctuels restent très fréquents, intenses et surtout tardifs dans la nuit.
- Circulation : échappement " débridé " des vélomoteurs ou usage volontaire des avertisseurs
- Jardinage : non-respect des horaires autorisés, aussi bien de la part des particuliers que des entreprises, nettoyage municipal le dimanche matin et collecte très matinale des ordures ménagères.
- Sur la plage : pétards et feux d'artifices, cris....

On relève en outre quelques plaintes ponctuelles, plus ou moins anecdotiques, concernant plus des relations de voisinage que des préoccupations municipales comme les haies non taillées, le bruit des cloches, les fumées de barbecue ...

Peu de solutions ont été spontanément proposées (la question n'avait pas été posée). Les principales sont la présence de la police plus tard dans la nuit et la mise en place de ralentisseurs ou de dos d'âne (ndrl : ils risquent d'augmenter le bruit).

En conclusion : on note la persistance des problèmes anciens avec cependant des améliorations sur l'avenue ND des Passes. D'autres problèmes sont apparus : la cohabitation piétons/cyclistes mais surtout l'apparition d'une zone de non-droit sur une partie de la plage, et à proximité, qui est sans doute le point le plus inquiétant à terme.

Réseau de bus Eho (gratuit) et Baia

Pour tout renseignement sur les lignes et horaires, s'adresser à la COBAS : 05 56 22 33 44

Notre Association

188 Bd de la Côte d'Argent 33120 ARCACHON
APRSMoulleau@gmail.com